

Note¹

Extrait des règlements généraux :

2.3 Catégories de membres: Les diverses catégories de membres sont les suivantes :

- 2.3.1 Membres actifs:** Cette catégorie de membre comprend les patineurs admissibles qui participent à un programme de patinage du Club, qui ont payé leur cotisation au Club et qui sont des membres associés de Patinage Canada. Les membres de cette catégorie, âgés de 18 ans et plus, ont chacun un droit de vote lors des assemblées, annuelle ou extraordinaire, du Club.
- 2.3.2 Membres actifs non patineurs:** Cette catégorie de membre comprend des membres qui ne sont pas patineurs (administrateurs, membres des comités et officiels du Club), mais qui ont payé leur cotisation et qui sont membres de Patinage Canada. Cette catégorie de membre comprend le représentant des entraîneurs ou tout autre entraîneur siégeant au conseil d'administration du Club. Les membres de cette catégorie, âgés de 18 ans et plus, ont chacun un droit de vote lors des assemblées, annuelle ou extraordinaire, du Club.
- 2.3.3 Membres spéciaux:** Cette catégorie de membre comprend les parents ou tuteurs des membres actifs ou actif non-patineurs du Club qui n'ont pas atteint l'âge légal de 18 ans. Un seul parent ou tuteur devient alors le porte-parole de son ou ses enfants et a un seul droit de vote lors des assemblées, annuelle ou extraordinaire, du Club.
- 2.3.4 Membres partiels:** Cette catégorie de membre comprend les patineurs admissibles qui sont des membres adhérents de Patinage Canada dans un autre club d'appartenance et qui ont payé un tarif réduit à titre de cotisation au Club. Les membres de ces catégories n'ont aucun droit de vote lors des assemblées, annuelle ou extraordinaire, du Club.
- 2.3.5 Membres honoraires:** Cette catégorie de membres comprend les membres qui ont été nommé par le conseil d'administration à titre honoraire. Les membres honoraires sont exempts de toute cotisation. Les membres de cette catégorie n'ont aucun droit de vote lors des assemblées, annuelle ou extraordinaire, du Club et ne peuvent faire partie du conseil d'administration.